Barème d'honoraires Immobilière du Pin Rolland

Applicable au 15/02/2025

A/ Honoraires de Vente

IMMOBILIER D'HABITATION : Appartement, Maison, Immeuble

IMMOBILIER COMMERCIAL : Murs commerciaux / Local professionnel, Fonds de commerce, Droit au bail.

Prix du bien	Honoraires en % du prix du bien
< 50 000 €	Montant forfaitaire de 4 000 € *
De 50 001 € à 150 000 €	8 %
De 150 001 € à 250 000 €	7 %
De 250 001 € à 350 000 €	6 %
350 001 € et +	5%

**avec un minimum d'honoraires de 2 500 €*
Nos tarifs sont rédigés en TTC (toutes taxes comprises) Taux de TVA en vigueur.

B/ Honoraires de Location

*Les frais relatifs à la visite du preneur, la constitution du dossier, la rédaction du bail d'un montant conformément à la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, et au décret n° 2014-890 du 01 août 2014.
A la charge de chaque partie (bailleur et locataire) : Les **frais d'état des lieux d'un montant de 3€ TTC / m²** de la surface habitable du bien loué.

	Zone très tendue	Zone tendue	Zone non tendue
Montant maximum TTC *	**12 € / m²** pour bailleur **12 € / m²** pour locataire	**10 € / m²** pour bailleur **10 € / m²** pour locataire	**8 € / m²** pour bailleur **8 € / m²** pour locataire

Honoraires d'entremise et de négociation de la mise en location du logement : 90 € TTC

IMMOBILIERE DU PIN ROLLAND
Le Saturne - Le Pin Rolland - 83430 Saint Mandrier
S.A.S au capital de 1 000, 00 € - R.C.S Toulon 938 105 996
04 22 14 04 30 - contact@immobilieredupinrolland.com